GUIDE D 'INSTALLATION, DE SERVICE ET DE MAINTENANCE

KESSEL-Séparateurs à graisses „G“, „D“, „D + S“

Selon la norme EN 1825 pour une installation libre dans des locaux à l'abri du gel

KESSEL-Séparateurs à graisses G, D, D+S

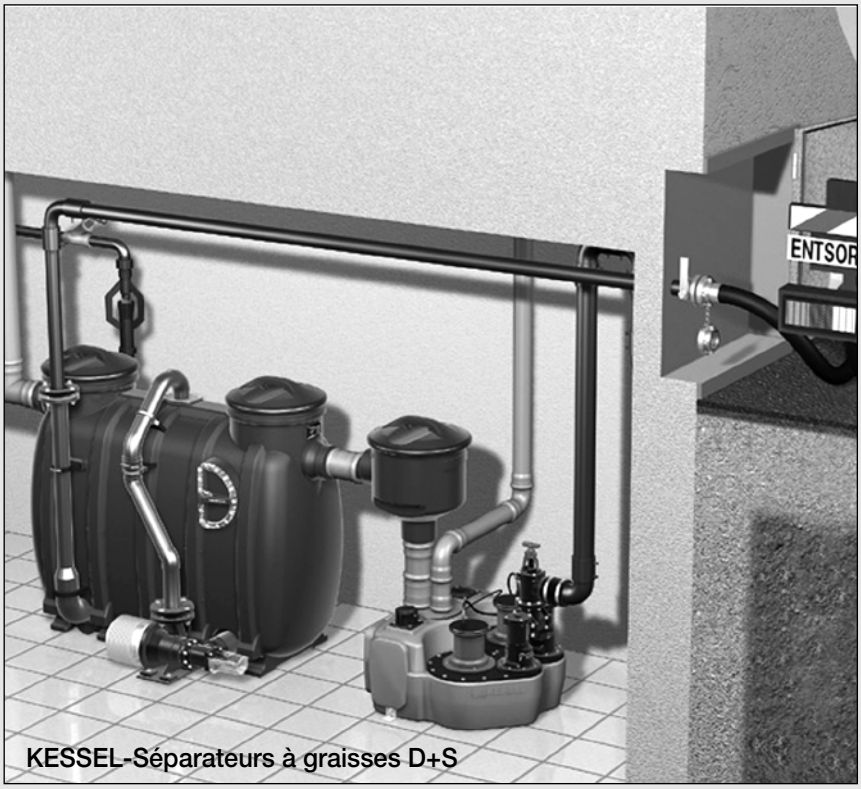

KESSEL-Séparateurs à graisses D+S

Avantages du produit

- **Selon la EN 1825**
- **Numéro d'admission Z-54.6-327**
- **Fabrication compacte**
- **Transport léger**
- **Montage facile et rapide**
- **Etanchéité absolue**
- **Résistance 100% aux acides gras agressifs**
- **Recyclable**
- **Facilité de modernisation**

☐ **Installation** ☐ **Mise en service** ☐ **Instruction**

L'installation a été exécutée par votre entreprise spécialisée :

Nom / signature Date

Cachet de l'entreprise spécialisée

Sous réserve de modifications techniques

2011/05

Nr. 010-329

KESSEL

1. Consignes de sécurité

	Le personnel qui effectue, le montage, le service, la maintenance ou les réparations doit disposer de la qualification correspondante pour ces travaux. La responsabilité, la compétence et la surveillance du personnel doivent être réglementées par l'exploitant. La fiabilité de service de l'installation livrée n'est garantie qu'en cas d'utilisation conforme. L´application des données techniques doivent être respectés et ne peuvent être dépassées. Lors du montage, du service, de la maintenance ou des réparations sur l'installation, il faut respecter les instructions de préventions des accidents, les normes correspondantes et les directives! Il s'agit notamment : • Des instructions de préventions d'accident • Travaux de construction • Installation techniques et traitement des eaux usées • Les règles de sécurité pour des travaux dans des locaux fermée équipée de dispositifs techniques d'eaux usées. • La manipulation de matières biologiques dans les dispositifs techniques d'eaux usées. • Des directives pour les travaux dans des conteneurs et espaces étroits. • Normes. • Excavations, tranchées, talus, blindage et espace de travail. • Pose et épreuve des canalisations pour eaux usées. • Aide de travail pour la sécurité et la protection sanitaire dans les dispositifs techniques d'eaux usées.
RISQUES SPÉCIFIQUES !	• Dangers du aux gaz et vapeurs engendrant des risque d'étouffement, d'intoxication et d'explosion. • Danger de chute • Risque de noyade • Germes présents et eaux usées contenant des matières fécales • Intensité physiques et psychiques élevées lors des travaux en profondeurs, étroits ou sombres • Et autres
AVERTISSEMENT !	L'inobservation du mode d'emploi peut entrainer des dégâts matériels considérables, des blessures ou des accidents mortels
ATTENTION !	L'installation ne forme qu'une partie d'une installation complète. C'est pourquoi vous devez également faire attention aux modes d'emploi de l'installation totale et des différents composants. Lors de chaque montage, maintenance, inspection ou réparation de l'un des composants, il faut impérativement mettre l'installation totale hors service et garantir toute remise involontaire en service. La transformation ou des modifications sur l'installation ne peuvent être exécutés qu'avec l'accord du fabricant. Les pièces de rechange d'origine et les accessoires autorisés par le fabricant garantissent la sécurité. L'utilisation d'autres pièces entraîne la cessation de la garantie.

Table des matières

1. Consignes de sécurité			Page 2
2. Généralités	2.1	Domaine d'emploi	Page 4
	2.2	Description de l'installation	Page 4
3. Mise en place	3.1	Mise en place et installation	Page 4
	3.2	Montage	Page 5
	3.3	Proposition de mise en place	Page 6
		plan coté séparateur Version de base	Page 6
	3.4	Proposition de mise en place	Page 7
		plan coté séparateur avec évacuation directe	Page 7
	3.5	Proposition de mise en place	Page 8
		plan coté séparateur D + S	Page 8
4. Mise en service	4.1	Mettre l'installation en ordre de marche	Page 9
	4.2	Instruction / Transfert	Page 9
	4.3	Etat des lieux	Page 9
5. Evacuation des déchets	5.1	Evacuation des déchets du séparateur version de base	Page 9
	5.2	Evacuation des déchets du séparateur par évacuation direct	Page 9
	5.3	Evacuation des déchets du séparateur D + S	Page 9
6. Maintenance			Page 10
7. Pièces de rechange et accessoires	7.1	Vert de regard	Page 11
	7.2	Dispositif de remplissage	Page 11
	7.3	Electrovanne	Page 11
	7.4	Dispositif d'échantillonnage	Page 11
	7.5	Collier de serrage	Page 12
	7.6	Poste de relevage	Page 12
	7.7	Joint de couvercle	Page 12
8. Garantie			Page 13
9. Déclaration de conformité			Page 14
10. Certificat d'usine / d'installation			Page 16
11. Procès-verbal de remise			Page 17

Cher client,
Nous nous réjouissons que vous ayez choisi un produit KESSEL.
Avant de quitter l'usine toute l'installation a été soumise a un sévère contrôle de qualité. Veuillez pourtant vérifier immédiatement si l'installation vous a été livrée entière et sans dommages. En cas de dommage du au transport, veuillez appliquer les instructions du chapitre "Garanties" de ce guide.

KESSEL

2. Généralités

2.1 Domaine d'emploi
Les huiles animales et végétales et les graisses ne doivent pas être dirigées vers les station de traitement des eaux uséesa et déversées dans les cours d'eau car une fois refroidies, elles provoque un encrassement et colmatage des conduites. De plus, après un court temps de décomposition des acides gras, une émission de mauvaises odeurs se répartit, ainsi qu'une attaque d´oxydation des conduites et des systèmes d'assainissement. En outre, la couche de graisse figée qui demeure à la surface de l'eau ralentit l'apport en oxygène nécessaire aux eaux stagnantes et aux stations d'épuration.
La norme, exige le confinement des matières nuisibles. C'est pour cette raison qu'il faut prévoir des séparateurs à graisses, selon la norme EN1825, qui devront procéder à l'élimination de manière conforme.

2.2 Description de l'installation
Les séparateurs à graisses KESSEL de modèle G et D sont composé du séparateur et d'un débourbeur intégré. Les cuves et les composants sont en matière PE (polyéthylène) Aucun revêtement supplémentaire n'est nécessaire en raison de la surface lisse, semblable à la cire du matériau PE. Les séparateurs à graisses sont conçus pour la pose libre dans des bâtiments, dans des locaux à l'abri du gel.

Les séparateurs à graisses avec évacuation direct se distinguent des séparateurs à graisses dans la version basique par une installation supplémentaire de conduite d´évacuation.
Voir; le chapitre Mise en place. Grâce au dispositif d´évacuation direct, l´évacuation des déchets se déroule presque sans répartir de mauvaises odeurs, puisque ce dispositif est fermé et étanche aux odeurs. Il ne doit être ouvert que pour
un contrôle ou un éventuel nettoyage. Le flexible du véhicule hydrocureur peut se raccorder sur la conduite d´évacuation du séparateur qui peut être orienter jusqu´a l´extérieur du bâtiment. Les graisses sont aspirées directement dans le véhicule hydrocureur. Ainsi, il n'est plus nécessaire de passer le tuyau flexible d'élimination par les locaux de stockage et de travail, (par exemple, dans l'industrie alimentaire) ce qui demande du temps et pose des problèmes
d'hygiène. En outre, il n'y a aucun dégagement de mauvaises odeurs. Vous trouverez les données techniques sur la plaque signalétique de l'installation et dans le certificat de l'installation sur la dernière page de ce mode d'emploi.

3. Mise en place

3.1 Mise en place et installation
Le séparateur à graisses KESSEL est livré prêt à l´emploie. Chaque cuve est emballé et fixé sur palette. Le matériel de montage ainsi que les accessoires sont livrés séparément sur palette, ou sont placé dans la cuve.

Veuillez tenir compte des instructions sur l'emballage!

Avant la mise en place, vérifier que le matériel n'a pas été endommagée pendant le transport !
Lors de la mise en place, il faut respecter les pdirectives
Selon la norme EN 1825.

1. L'installation doit être positionnée dans un local à l'abri du gel et sur une surface plane.
2. Les conduites d'entrée et de sortie doivent être raccordéespar une entreprise.
3. Les tuyaux d´évacuation doivent disposer d´une distance d´apaisement d'environ 1 m de longueur avec une pente minimale de 1,5%. Le passage entre le tuyau d'évacuation et la distance d´apaisement doit être réalisé avec deux coudes à 45 ° (voir la proposition d'installation).

On réduit ainsi:
- ➤ le danger de vidage par aspiration des siphons
- ➤ l'apport d'oxygène entraînant la formation de mauvaises odeurs
- ➤ la formation de mousse dans le séparateur

4. Si le séparateur est installé en dessous du niveau de refoulement local, il faut, selon la norme EN 1825, placer après un poste de relevage, lorsque les prescriptions locales n'imposent rien d'autre.
5. Selon la norme EN 1825, partie 2, les séparateurs à graisses ainsi que leurs conduites d'entrée et de sortie doivent être suffisamment ventilés. La conduite de ventilation doit impérativement dépasser le toit Toutes les conduites de raccordement de plus de 5 m de longueur doivent être ventilées séparément. Si la conduite d'entrée a une longueur supérieure à 10 m et aucune conduite de raccordement ventilée n'est disponible, la conduite d'entrée doit être équipée, à proximité du séparateur, d'une conduite de ventilation supplémentaire.
6. Pour le nettoyage du séparateur, nous recommandons d'installer un robinet eau chaude avec un tuyau flexible à proximité du séparateur.

3. Mise en place

3.2 Montage

Le séparateur est livré prêt à l´emploie. Les séparateurs peuvent être transportés sans problèmes et peuvent passer par toute porte normalisée. L'installation est ensuite montée tel qu'indiqué ci-dessous.

Séparateur à graisses version basique

1. Mettre en place le séparateur et le positionner bien à l'horizontale.
2. Graisser le joint de couvercle et l'insérer dans la rainure du couvercle. Monter le couvercle et le fixer à l'aide de l'anneau tendeur.
3. Raccorder les conduites d'entrée et de sortie du séparateur. Après la mise en service, vérifier l'étanchéité des conduites de raccordement.

En cas de fuite , contrôler les manchons de serrage et resserrer les vis

Séparateur à graisses évacuation direct

1. Mettre en place le séparateur et le positionner bien à l'horizontale.
2. Graisser les joints de couvercle et les insérer dans la rainure d u couvercle. Monter les couvercles et les fixer à l'aide des anneaux tendeurs.
3. Raccorder les conduites d'entrée et de sortie du séparateur. Après la mise en service, vérifier l´étanchéité des conduites de raccordement. En cas de fuite , contrôler les manchons de serrage et resserrer les vis.
4. Le tuyau d´aspiration est pré monté sur le séparateur En cas de besoin il peut être démonté, dans ce cas, il faut démonter les étriers des colliers. Le tuyau d´aspiration peut maintenant être retiré du séparateur. Lorsque l'on remet le tuyau d´aspiration en place, il faut faire attention au positionnement correct du joint. Le joint et l´emboue du tuyau à emboiter doivent bien être graissés pour assurer un montage facile. Raccorder la conduite d´évacuation si présent sur le tuyau d´aspiration de la cuve munie d´une bride (DN 65, PN 10, DIN 2501, circonférence du trou 145 mm). A l'extrémité de la conduite d´évacuation des déchets, prévoir un raccord pompier à l´extrémité de la conduite. Le cas échéant, la conduite doit être muni de collier et de passage de cloison

Séparateurs à graisses D + S

Fettabscheider D + S

1. Mettre en place le séparateur et le positionner bien à l'horizontale.
2. Graisser les joints de couvercle et les insérer dans la rainure du couvercle. Monter les couvercles et les fixer à l'aide des anneaux tendeurs.
3. Raccorder les conduites d'entrée et de sortie du séparateur. Après la mise en service, vérifier l´étanchéité des conduites de raccordement. En cas de fuite , contrôler les manchons de serrage et resserrer les vis.
4. Le tuyau d´aspiration est pré monté sur le séparateur En cas de besoin il peut être démonté, dans ce cas, il faut démonter les étriers des colliers. Le tuyau d´aspiration peut maintenant être retiré du séparateur. Lorsque l'on remet le tuyau d´aspiration en place, il faut faire attention au positionnement correct du joint. Le joint et l´emboue du tuyau à emboiter doivent bien être graissés pour assurer un montage facile. Raccorder la conduite d´évacuation si présent sur le tuyau d´aspiration de la cuve munie d´une bride (DN 65, PN 10, DIN 2501, circonférence du trou 145 mm). A l'extrémité de la conduite d'élimination des déchets, prévoir un raccord pompier à l´extrémité de la conduite Le cas échéant, la conduite doit être muni de collier et de passage de cloison insonorisant.
5. 5. La pompe doit être fixée au sol avec les vis fournies à la livraison. Pour l'isolation acoustique, il faut placer sous la pompe la natte de caoutchouc fournie à la livraison.
6. Pour le raccordement de la conduite de remplissage , il faut respecter la réglementation en vigueur ainsi que les directives locales de l'autorité de surveillance.

   Raccordement du dispositif de remplissage KESSEL:
   - Au moyen des colliers, fixer le dispositif de remplissage
   - raccorder le dispositif de remplissage (raccord mâle R1" 26/34 mm) sur la conduite d´eau.

   Raccordement avec d'autres systèmes homologué:
   - raccorder le dispositif de remplissage sur des raccords (filetage mâle R11/2"40/49mm)
7. Installation électrique

   Les travaux électriques ne doivent être exécutés que par une entreprise spécialisée. Il faut installer du côté de l'exploitation une prise de courant 16 A de type CE. Protection par fusibles T 16 A. . Raccorder la pompe. Vérifier le sens de rotation de la pompe.
8. Prise de force avec disjoncteur de protection du moteur intégré

➤ Disjoncteur de protection du moteur 16 A CEE, Plage de réglage 4 - 6,3 Am = > la valeur doit être réglée avec la roue de réglage sur le courant nominal de la pompe (5,6 A)

➤ La mise en marche-arrêt se fait manuellement à l'aide du disjoncteur de protection du moteur m = > touche noire ou rouge

➤ avec contrôle de champ de rotation

➤ avec disjoncteur thermique = > pour la surveillance thermique de la pompe.

➤ avec déclenchement à sous-tension = > en cas de sous-tension ou de panne de courant, arrêt automatique

Dimensions : longueur 270 mm, largeur 110 mm, profondeur 100 mm Poids : environ 2 kg

9. Pompe à dilacération

➤ Type: SPF 260 KE

➤ Puissance nominale 2,6 KW, courant nominal 5,6 A

➤ Alimentation en courant 400 V 50 Hz m avec surveillance de la température du moteur

➤ Pour une utilisation des séparateurs à graisses , en maison individuel et

en secteur hôtelier

➤ Température des fluides 5°C - 35°C

➤ Température environnementale 5°C - 35°C

10. Les modes d'emploi doivent être placés à proximité du séparateur.

3. Mise en place

3.3 Proposition de mise en place

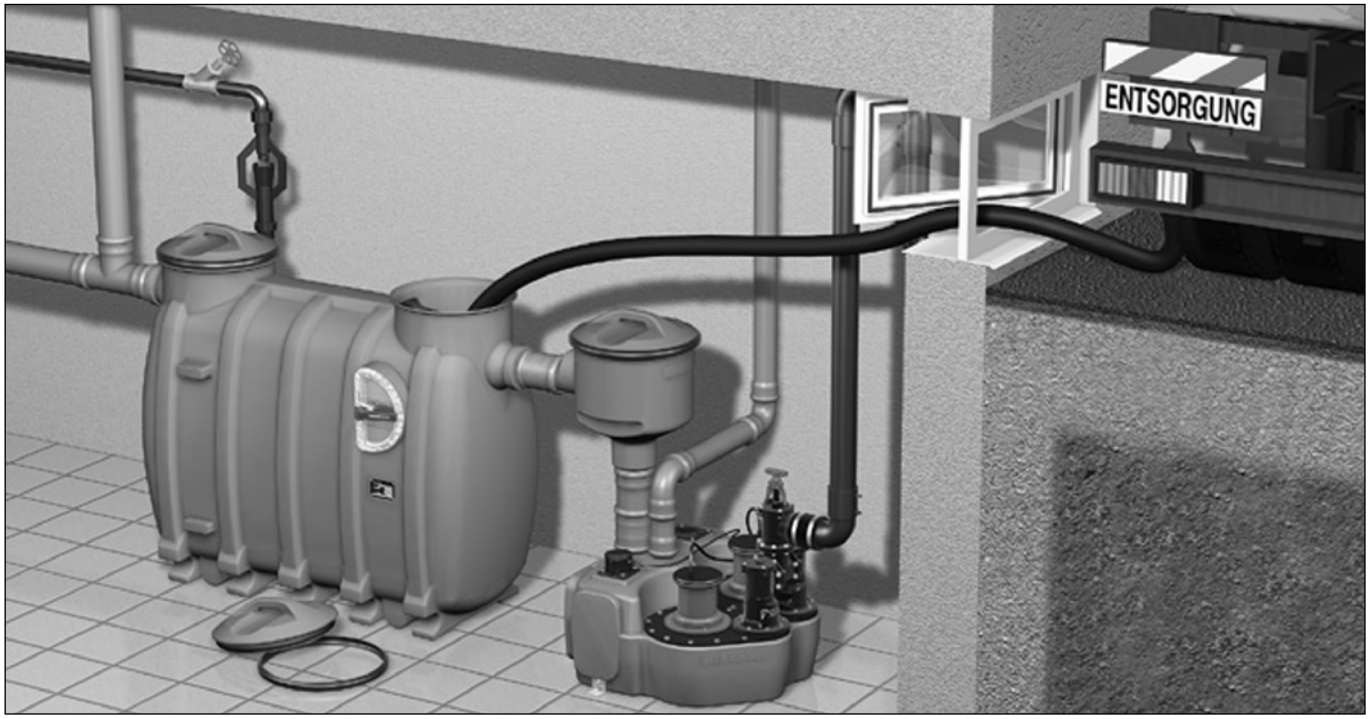

La photo montre le séparateur à graisses version basique NG 4

Plan coté séparateur à graisse version basique

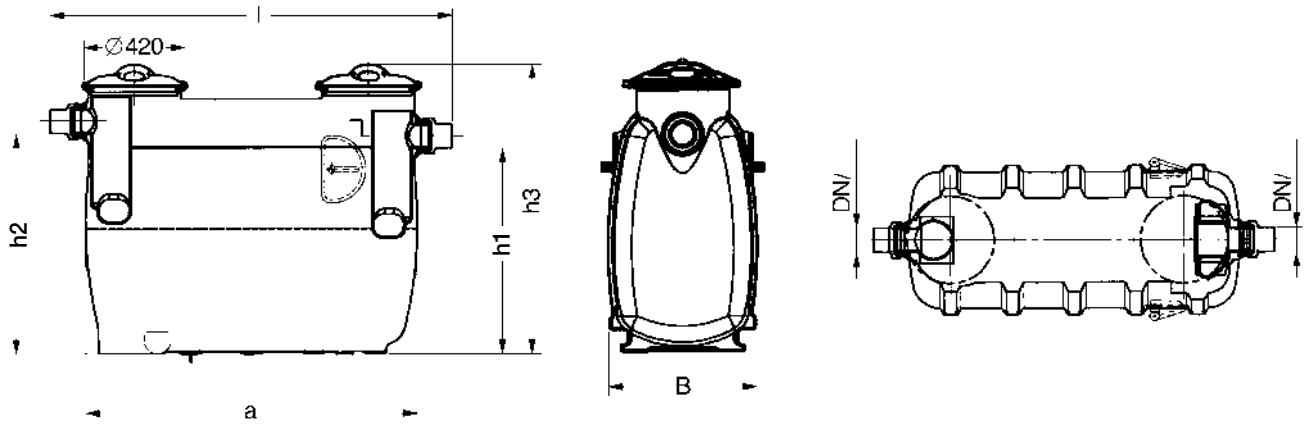

NS	DN	a	b	h	h1	h2	h3	l	Contenu d'eaux usées		mémoire graisse	poids environ kg
									Séparateur de boue	Séparateur		
2	100	940	650	1300	1000	930	1310	1250	200 l	212 l	106 l	50 kg
4	100	1500	650	1300	1000	930	1310	1810	400 l	354 l	177 l	65 kg
7	150	1600	920	1550	1200	1130	1560	1850	700 l	567 l	302 l	100 kg
10	150	2430	920	1550	1200	1130	1560	2700	1000 l	794 l	423 l	125 kg

3. Mise en place

3.4 Proposition de mise en place

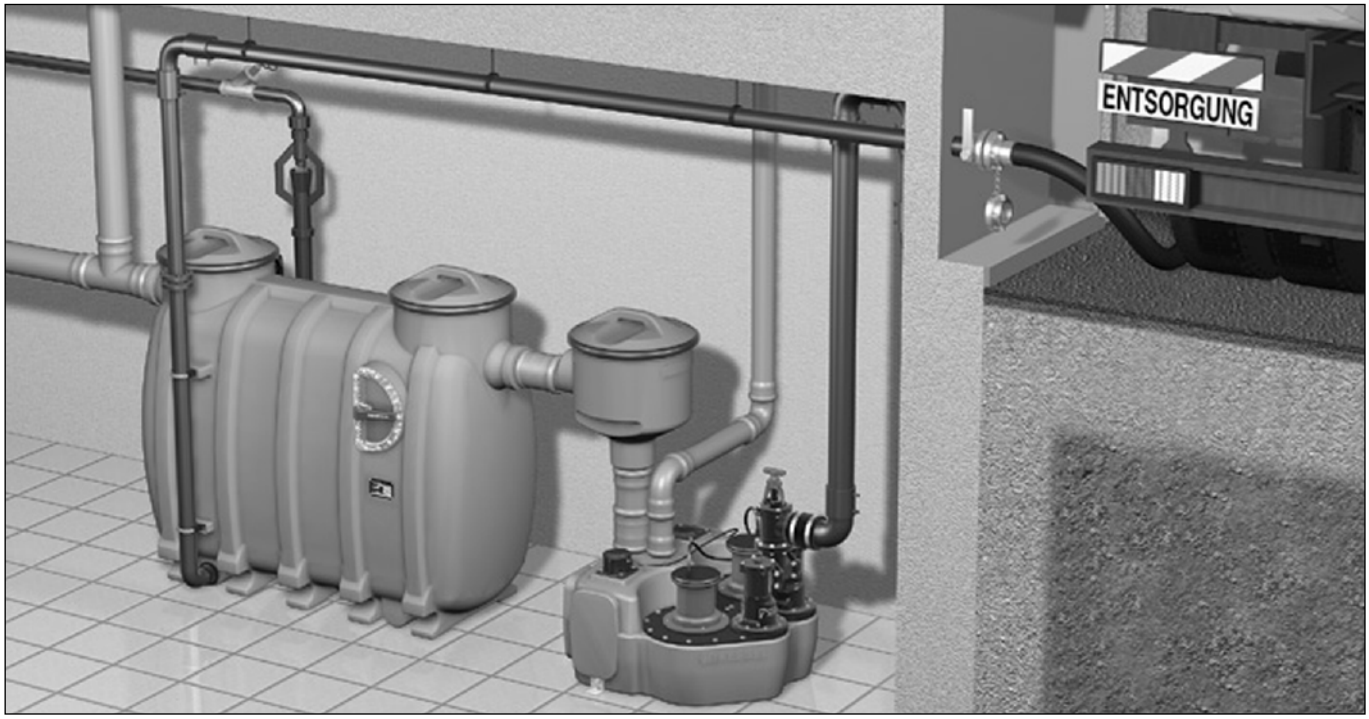

La photo montre le séparateur à graisses version évacuation directe NG 4

Plan coté Séparateur de graisse Eliminateur direct de déchets

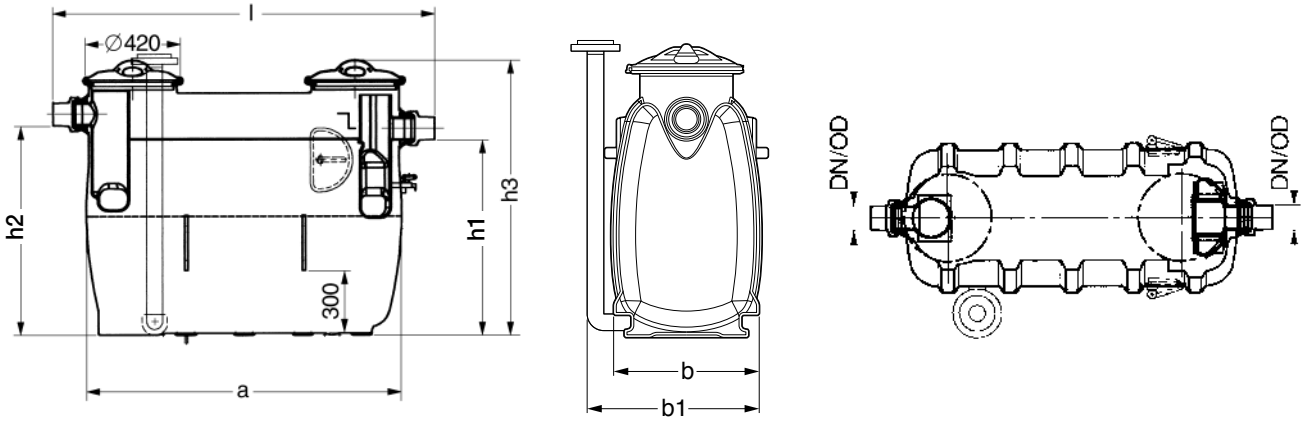

NS	DN	OD	a	b	b1	h1	h2	h3	l	Contenu d'eaux usées		mémoire graisse	poids environ kg
										Séparateur de boue	Séparateur		
2	100	110	940	650	950	930	1000	1310	1250	200 l	212 l	106 l	54 kg
4	100	110	1500	650	950	930	1000	1310	1810	400 l	354 l	177 l	69 kg
7	150	160	1600	920	1220	1130	1200	1560	1850	700 l	567 l	302 l	104 kg
10	150	160	2430	920	1220	1130	1200	1560	2700	1000 l	794 l	423 l	129 kg

3. Mise en place

3.5 Proposition de mise en place

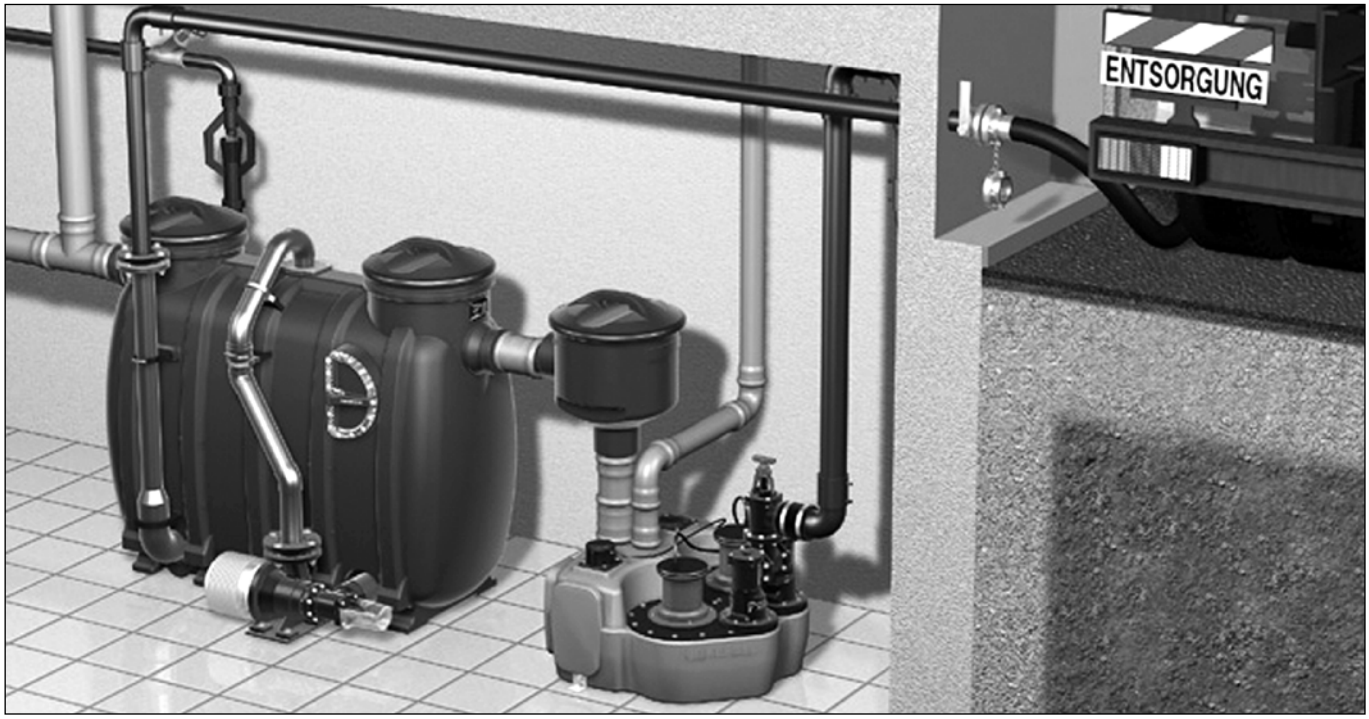

La photo montre le séparateur à graisses version D+S NG 4

Dimension du séparateur à graisses D + S

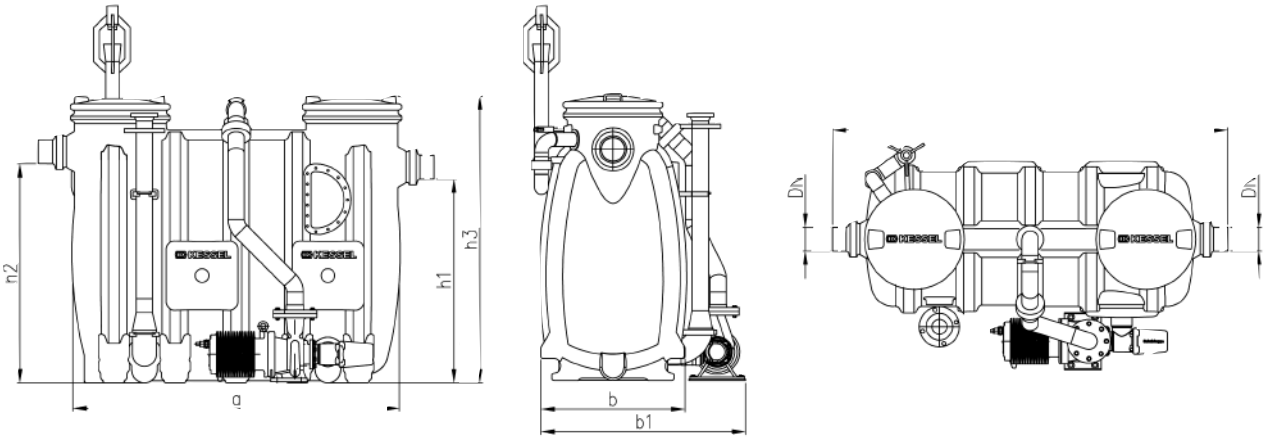

NS	DN	OD	a	b	b1	h1	h2	h3	l	Contenu d'eaux usées		mémoire graisse	poids environ kg
										Séparateur de boue	Séparateur		
2	100	110	940	650	950	930	1000	1310	1250	200 l	212 l	106 l	130 kg
4	100	110	1500	650	950	930	1000	1310	1810	400 l	354 l	177 l	140 kg
7	150	160	1600	920	1220	1130	1200	1560	1850	700 l	567 l	302 l	170 kg
10	150	160	2430	920	1220	1130	1200	1560	2700	1000 l	794 l	423 l	215 kg

4. Mise en service

4.1 Mettre l'installation en ordre de marche

Avant l'arrivée des eaux usées grasses, il faut

➤ nettoyage de l'installation est impératif (y compris les entrées et sorties) en éliminant les matières solides et grossières

➤ L'installation, une fois nettoyée, doit être remplie avec de l'eau froide jusqu'au trop-plein (cela n'est, bien sûr, pas nécessaire si l'étanchéité des cuves a été précédemment contrôlée est les cuves n´on pas été vidé).

4.2 Instruction / Transfert

En règle générale, la mise en service et l'instruction sont exécutées par un installateur, peuvent être réaliser sur demande et contre facturation, par un mandataire KESSEL.

1. Lors du transfert, les personnes suivantes doivent être présentes:

➤ le représentant du maître de l'ouvrage

➤ l'installateur sanitaire

De plus, nous recommandons la participation

➤ du personnel de service

➤ de l'entreprise qui effectue la vidange

2. Préparation de l'instruction et du transfert:

➤ Les installations sanitaires doivent avoir été exécutées

➤ Remplissage de l'eau de l'installation, prête à l'emploi (voir point 4.1)

3. Instruction:

➤ Contrôle de l'étanchéité de l'installation, des dommages éventuels dus au transport et au montage ainsi que les raccordements des conduites

➤ Information sur la vidange (aspiration)

➤ Présentation pratique des possibilités d´utilisation

4.Remise de l'instruction de montage et du mode d'emploi

5. Rédiger un procès-verbal de remise.

Après la fin de l'instruction, l'installation doit être à nouveau mise en position d´attende de marche

4.3 Remise du procès-verbal (voir chapitre 9)

VEUILLEZ RESPECTER LES POINTS SUIVANTS :

- Les notices d'emploi doivent être placées à proximité immédiate du séparateur.
- Le processus d'évacuation des déchets doit être exécuté celons les indications du fabriquant.
- Ne laisser exécuter l'évacuation des déchets du séparateur à graisses que par des entreprises agréées et spécialisées. Sous réserve de modifications techniques !

5. Vidange

La première vidange des déchets doit être exécutée dans les 2-3 semaines après la mise en service

Intervalles de vidage:

Selon la norme EN 1825, les séparateurs à graisses selon utilisation doivent être vidé tous les 15 jours ou au moins une fois par mois.

Attention: Seule une vidange de l'installation faite dans les délais garantit un bon fonctionnement

Pour cette raison, un contrat d´entretien est indispensable avec une entrepris spécialisé . Les travaux d´évacuation des déchets doivent être exécutés pendant les temps d'arrêt de l'entreprise. Ne pas oublier que les cuves séparateur sont source de mauvaises odeurs

5.1 Evacuation (Vidange)

Séparateur à graisses version de base

➤ Desserrer prudemment l'anneau tendeur et retirer le couvercle (Attention ! au risque de blessure)

➤ Placer le tuyau d'aspiration du véhicule hydrocureur sur la partie entrée ou sortie et vider la cuve. Attention: au risque d´endommagement des éléments de montage Peut entraîner un disfonctionnement du séparateur.

➤ Nettoyer les paroisintérieurs de la cuve, éliminer les résidus de graisse

➤ Remplir la cuve avec de l'eau jusqu´au trop plein

➤ Nettoyer le joint de couvercle et le contrôler (si nécessaire, le remplacer)

➤ Fermer avec précaution le couvercle avec l'anneau tendeur **(attention! risque de blessure**)

5.2 Evacuation (Vidange)

Séparateur à graisses avec évacuation directe

Brancher le tuyau d'aspiration du véhicule hydrocureur sur le raccord pompier en attende, aspirer le contenu du séparateur.

En cas de besoin :

➤ Desserrer avec précaution l'anneau tendeur et retirer le couvercle **(attention ! Au risque de blessure)**

➤ Nettoyer les parois du conteneur, de la cuve.

➤ Aspirer le contenu du conteneur

➤ Remplir la cuve avec de l'eau jusqu´au trop plein

➤ Nettoyer le joint de couvercle et le contrôler (si nécessaire, le remplacer)

➤ Fermer avec précaution le couvercle avec l'anneau tendeur **(Attention! au risque de blessure)**

5.3 Evacuation (Vidange)

Séparateur à graisses D+S

Brancher le tuyau d'aspiration du véhicule hydrocureur sur le raccord pompier en attende,

➤ Desserrer avec précaution l'anneau tendeur et retirer le couvercle

➤ Démarrer la pompe immédiatement après la mise en marche du processus d'aspiration. Pour se faire, appuyer sur la touche I (noire) du disjoncteur de protection du moteur. La pompe commence à mélanger régulièrement tout le contenu du séparateur de graisse. De plus, les corps hétérogènes éventuellement présents sont broyer et renvoyer à forte pression dans la cuve par l´intermédiaire d´un gicleur se qui nous provoque un nettoyage simultané des parois intérieur de la cuve.

Peu avant le vidage final de la cuve:

➤ Ouvrir la vanne d'arrêt de l'installation de remplissage. De l'eau froide pénètre dans le conteneur et aide au processus de nettoyage.

➤ Après l´évacuation des déchets et le nettoyage de la cuve, arrêter la pompe. Appuyer sur la touche O (rouge)

➤ Le processus d'aspiration s'arrête.

➤ Une fois l'installation remplie (jusqu'au niveau du trop plein) fermer la vanne d'arrêt de l'installation de remplissage.

En cas de besoin:

➤ Desserrer avec précaution l'anneau tendeur et retirer le couvercle **(Attention ! au risque de blessure)**

➤ Nettoyer le joint de couvercle et le contrôler (si nécessaire, le remplacer)

➤ Fermer avec précaution le couvercle avec l'anneau tendeur **(Attention! au risque de blessure)**

6. Entretien/ révision générale

Respecter les prescriptions du chapitre Consignes de sécurité!

6.1 Maintenance

● Les opérations de maintenance sur le séparateur à graisse doivent être exécutées par une personne compétente 1).

Outre les tâches de l'évacuation des déchets, il faut exécuter les travaux suivants:
- Contrôle des surfaces de cloison du séparateur de boue et du séparateur de graisse,
- Contrôle de fonctionnement des systèmes électriques et des installations, si disponibles.
- Les contrôles et les travaux exécutés doivent être évalués reportés dans le rapport journalier.

● Dans la mesure de présences de blocs fonctionnels électromécaniques, tels que pompes, soupapes, vannes d´arrêt, ils doivent être contrôlés deux fois par an selon les indications du fabricant

6.2 Contrôle (révision générale)

Avant la mise en service puis à l'issue, à intervalles réguliers mais au maximum tous les 5 ans, le séparateur à graisses, après vidage complet et nettoyage, doit être contrôlé par un spécialiste 2) qui vérifiera son état réglementaire et son bon fonctionnement.

De plus, il faut au moins contrôler et / ou inventorier les points suivants :
- Dimensionnement du séparateur à graisses
- Etat constructif et étanchéité du séparateur à graisses
- Etat des cloisons internes des éléments de montage et des installations électriques, si présentes
- Vérification de la conduite d'entrée du séparateur à graisses ainsi que la conduite de ventilation sur le toit
- Intégrité et plausibilité des enregistrements dans le rapport journalier
- Preuve de l'évacuation réglementaire des déchets retirés du séparateur à graisses
- Présence et intégrité des agréments nécessaires et des documents (autorisations, plans de drainage, modes d'emploi et directives de maintenance)

Une fois le contrôle exécuté, il faut rédiger un rapport de contrôle qui indiquera les manques éventuels. Si des défauts ont été constatés, ceux-ci doivent être éliminés immédiatement.

1) Est considéré comme "compétent" tout employé de l'exploitant ou d'un tiers qui en raison de sa formation, de ses connaissances et de son expérience obtenue par l'activité pratique, est en mesure d'exécuter convenablement des évaluations ou des contrôles dans le domaine respectif.
La personne compétente peut acquérir la compétence pour l'exploitation et la maintenance des séparateurs à graisses en suivant un stage de formation que dispensent par exemple les fabricants correspondants, les unions professionnelles, les chambres des métiers mais aussi en participant aux stages dans la technique des séparateurs proposés par les organismes d'experts.

2) Les personnes spécialistes sont des collaborateurs d'entreprises indépendantes, des experts ou d'autres institutions qui disposent manifestement des connaissances spéciales nécessaires pour l'exploitation, la maintenance et le contrôle des séparateurs à graisses. Dans certains cas particuliers, pour de grandes unités d'exploitation, ces contrôles peuvent être également exécutés par des experts indépendants et non liés à l'entreprise et disposant de la même qualification et du même équipement technique.

Article	Référence
Inspection général pour le séparateur à graisses	917 411
Rapport journalier pour le séparateur à graisses	917 409
Etanchéité des conduites	917 417

7. Pièces de rechange et accessoires

7.1 Verre de regard

Le vert de regard sert à surveiller l'accroissement de la couche de graisse sans avoir à ouvrir l'installation (diffusion de mauvaises odeurs). À l'aide du levier à main, la rondelle peut être nettoyée de l'intérieur en maintenant le conteneur fermé. Dans la livraison on retrouve un assortiment de vis approprié au séparateur à graisses. Le vert de regard peut être modifié. Cependant ce rééquipement ne peut être exécuté que par le service après-vente de KESSEL !

Article	Réf.
Raccord à gauche	917770
Raccord à droite	917771

7.2 Dispositif de remplissage

Pour la mise en service et après l'évacuation des déchets, le séparateur doit être rempli d'eau avant de laisser pénétrer à nouveau les eaux usées.
Ceci peut se faire

- ➤ par la personne qui a fait la vidange
- ➤ par les postes d'arrivée fermés
- ➤ par une installation fixe (dispositif remplissage KESSEL)

Le dispositif de remplissage est raccordé, du côté de l'exploitation, au moyen d'un raccord de filetage R1" 26/34 mm, à la conduite d'entrée dans laquelle une vanne d'arrêt doit être montée. Pour éviter les mauvaises odeurs, le siphon doit toujours disposer d'un niveau d'eau suffisant. En cas de montage supplémentaire du dispositif de remplissage, le raccord avec le séparateur à graisses doit être réalisé du côté de l'exploitation. Le dispositif de remplissage KESSEL est conforme à la norme NF aux prescriptions locales.

Article	Réf.
Raccord à gauche	915 800
Raccord à droite	915 801

7.3 7.3 Electrovanne

Le verrouillage des conduites d'alimentation d'eau chaude et d'eau froide du dispositif de remplissage peut être réalisé par des électrovannes avec commande à distance à la place de robinets d'arrêt.

Article	Réf.
Raccord 1" (26/34 mm)	916 301
Raccord 1 ½ (40/49 mm)	916 302

7. Pièces de rechange et accessoires

7.4 Le dispositif d'échantillonnage DN 100/150 (110/160mm)

KESSEL propose différents dispositif d'échantillonnage pour une installation dans des locaux à l'abri du gel et dans le sol. Tous les dispositifs d'échantillonnage sont étanches aux odeurs et disposent de fermetures à grenouillère rapides. Avec ces dispositifs d'échantillonnage, il est possible d'effectuer des prélèvements d'eaux usées de toute la section de passage. On peut ainsi exécuter des analyses, par exemple, conformément à la réglementation. Avant le prélèvement de l'échantillon, le dispositif d'échantillonnage doit être nettoyé. L'installation et l'utilisation des dispositifs d'échantillonnage ne se base pas sur une réglementation uniforme. Veuillez également respecter les règles en vigueurs locales correspondantes. Les dispositifs d'échantillonnage ont un raccord DN 100 (110mm). Il est possible d'effectuer des raccordements DN 150 (160mm) en sciant les embouts.

Article	Réf.
Sortie horizontal	915 871
Sortie vertical	915 870

7.5 Collier de serrage

Article	Réf.
Collier de serrage Ø 450	917 004

7.6 Poste de relevage Aqualift F

KESSEL propose différents poste de relevage dans divers modèles et différentes puissances qui peuvent être raccordés et post-commutés au séparateur.
Veuillez ne pas oublier qu'après le séparateur de graisse, en raison du drainage continuel, il faut prévoir un poste de relevage duo (à 2 pompes)

Puissance nominale	Raccordement électrique	Diamètre nominale	Réf.
1,1 kW	400 V DS (triphasé)	DN 100	**28 659**
2,2 kW	400 V DS (triphasé)	DN 100	**28 631**

7.7 Joint de couvercle

Article	Réf.
Joint d'étanchéité Ø	917 204

8. Garantie

1. Si une livraison ou une prestation est défectueuse, KESSEL s'engage, selon votre choix, à éliminer, par réparation, le manque constaté ou à livrer un article sans défaut. Si la réparation échoue par deux fois ou si elle n'est pas rentable financièrement, l'acheteur / le client a le droit de résilier le contrat ou de diminuer en conséquence le paiement dû. La constatation de manques évidents doit faire l'objet d'un compte-rendu immédiat; en cas de manques non reconnaissables ou cachés, ce compte-rendu écrit sera envoyé dès que ces manques auront été constatés. KESSEL est responsable des réparations et livraisons postérieures dans les mêmes conditions que celles de l'objet du contrat originel. En cas de nouvelles livraisons, le délai de garantie reprend, mais seulement en ce qui concerne le volume d'une nouvelle livraison.
   Une garantie ne peut être transmise qu'aux objets nouvellement fabriqués. La durée de garantie est de 24 mois après livraison par notre revendeur.
   En se basant sur la réglementation légale, KESSEL AG augmente et accorde un délai de garantie de 20 ans s'appliquant au cuve décanteur, séparateur, les puits, les micros stations d'épuration et les citernes d'eau de pluie. Ceci concerne l'étanchéité, l'aptitude à l'emploi et la sécurité statique. Il faut, pour cela que le montage ait été effectué selon les règles de l´art par une entreprise professionnelle et que l'exploitation se déroule conformément aux directives de montage et de service ainsi qu'aux normes actuellement en vigueur.
2. KESSEL rappelle que l'usure n'est pas un défaut pris en compte par la garantie. Il en est de même pour les défauts dus à une maintenance défectueuse.

Note: L'ouverture des composants scellés ou des éléments vissés ne peut être exécutée que par le fabricant. Dans le cas contraire, les droits à garantie peuvent être exclus. "

En date du 01.06.2010

CE

KESSEL

EU-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG
EC declaration of conformity/ Déclaration CE de conformité

KESSEL AG
Bahnhofstraße 31
D-85101 Lenting

Hiermit erklären wir, / Herewith we declare, / Par la présente, nous déclarons,

dass gemäß Bauproduktrichtlinie **89/106/EWG**, das Bauprodukt/ that in accordance with Directive 89/106/EEC, the construction product / qui selon les directives de construction 89/106/EWG, le produit

KESSEL- Fettabscheider Euro „G" „D"
zur freien Aufstellung in frostgeschützten Räumen

KESSEL Euro „G" „D"
for interior installation

Séparateur à graisses KESSEL Euro „G" „D"
Pour une installation en local à l'abri de gel

den Bestimmungen der EN 1825-1:2004 entspricht und die Vorraussetzungen für die CE-Kennzeichnung gemäß Anhang ZA der Norm erfüllt./
meets EN 1825-1:2004 requirements and fulfills the pre-requisites for the CE Mark attachment ZA./
est conforme à la norme EN 1825-1:2004 et présente les directives pour marquage CE selon complément ZA de la norme.

Zur Kennzeichnung der Übereinstimmung der Produkte ist auf dem Typenschild das Zeichen der Richtlinie 93/68/EWG angebracht./ The 93/68/EEC code mark should be located on the ID plate on the product./ Le marquage et l'identification du produit figurant sur la plaquette d'Identification selon les directives 93/68/ EWG.

Z-54.6-327

Lenting, den 24.11.2009

A. Kessel
Vorstand
Managing Board
Conseil d´administration

E. Thiemt
Vorstand
Managing Board
Conseil d´administration

CE

KESSEL

EU-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG
EC declaration of conformity/ Déclaration CE de conformité

Nach der Maschinenrichtlinie 98/37/EG, der Niederspannungsrichtlinie 73/23/EWG, Richtlinie der elektromagnetischen Verträglichkeit 89/336/EWG und Bauproduktrichtlinie 89/106/EWG / According to the Machine Guidelines 98/37/EC, the Low Voltage Guidelines 73/23/EEC, Electromagnetism Guidelines 89/336/EEC and in accordance with Directive 89/106/EEC / Selon les directives mécaniques 98/37/EG, les directives de basse tension 73/23 EWG, les directives pour la compatibilité électromagnétique 89/336EWG et les directives de construction 89/106/EWG

KESSEL AG
Bahnhofstraße 31
D-85101 Lenting

Hiermit erklären wir, / Herewith we declare, / Par la présente, nous déclarons,

dass das Produkt/ that the product/ que le produit

KESSEL- Fettabscheider Euro „D+S"
zur freien Aufstellung in frostgeschützten Räumen

KESSEL Euro „D+S"
for interior installation

Séparateur à graisses KESSEL Euro „D+S"
Pour une installation en local à l'abri de gel

den Bestimmungen der EN 1825-1:2004 entspricht und die Voraussetzungen für die CE-Kennzeichnung gemäß Anhang ZA der Norm erfüllt./ meets EN 1825-1:2004 requirements and fulfills the pre-requisites for the CE Mark attachment ZA./ est conforme à la norme EN 1825-1:2004 et présente les directives pour marquage CE selon complément ZA de la norme.

Zur Kennzeichnung der Übereinstimmung der Produkte ist auf dem Typenschild das Zeichen der Richtlinie 93/68/EWG angebracht./ The 93/68/EEC code mark should be located on the ID plate on the product./ Le marquage et l'identification du produit figurent sur la plaquette d'identification selon les directives 93/68 EWG.

Z-54.6-327

Lenting, den 24.11.2009

A. Kessel
Vorstand
Managing Board
Conseil d'administration

E. Thiem:
Vorstand
Managing Board
Conseil d'administration

Prüfstelle/ Accredited Laboratory/ Bureau de vérification:
LGA QualiTest GmbH, TÜV Rheinland Group, Dreikronenstraße 31, D-97082 Würzburg

KESSEL

Label de l'installation/contrôle technique en usine

Designation Article

No. de Art./de com./date de fabr.

No.de rev./materiau/poids

Norme/Autorisation

Masures

Volume

Densité

Désignation 1

Désignation 2

L'ingégralité et l'étanchéité de l'installation ont été contrôlées avant de quitter l'usine.

Date

Nom de contrôleur

Procès-verbal de remise

Marque et NS : _____

Jour / heure _____

Description du projet _____

Adresse _____

Téléphone / télécopie _____

Propriétaire _____

Adresse _____

Téléphone / télécopie _____

Architecte _____

Adresse _____

Téléphone / télécopie _____

Installateur e _____

Adresse _____

Téléphone / télécopie _____

N° de commission KESSEL

Personne autorisée à réceptionner _____

Adresse _____

Téléphone / télécopie _____

Exploitant de l´installation _____

Adresse _____

Téléphone / télécopie _____

Responsable du transfert _____

Autres assistants / divers _____

La mise en service mentionnée et l'instruction ont été exécutées en présence de la personne autorisée à réceptionner et de l'exploitant de l´installation. Veuillez faire envoyer une copie à l'usine!

_____	_____	_____
Lieu, date	Signature de la personne réceptionniste de l´installations	Signature l'exploitant des installations

KESSEL

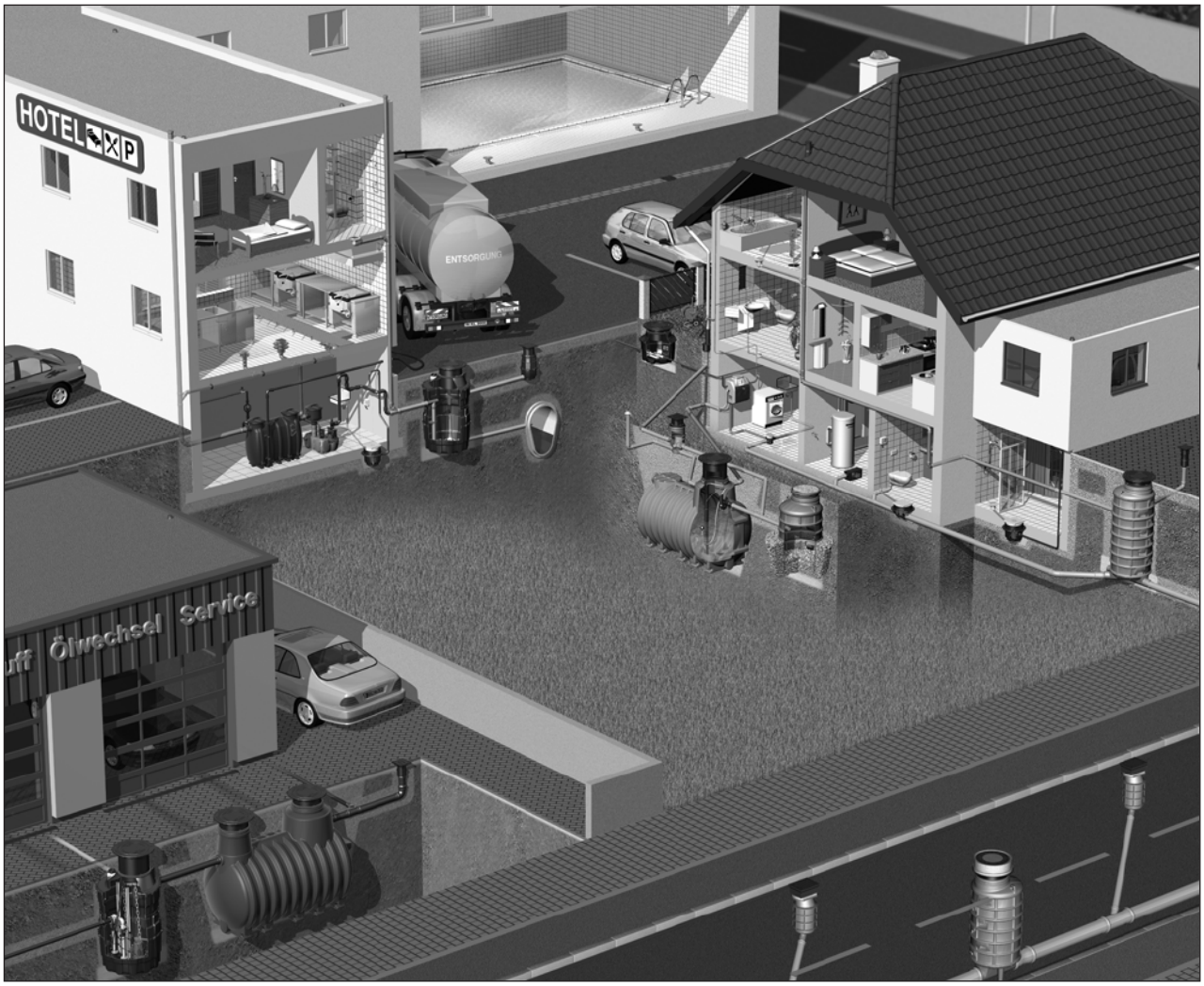

- ❑ **Protections anti-reflux**
- ❑ **Postes de relevage et pompes**
- ❑ **Siphons**
- ❑ **Séparateurs**
  - **-Séparateurs à graisses**
  - **-Séparateurs à hydrocarbures**
  - **-Séparateurs à fécule**
  - **-Décanteurs, débourbeurs et dessableurs**
- ❑ **Micro-stations d´épuration**
- ❑ **Regards**
- ❑ **Stations d´exploitation des eaux pluviales**

KESSEL